

Égypte: d'encombrants Frères musulmans

Page B 3



À quoi sert la législation sur le lobbying?

Page B 5



# PERSPECTIVES

## La bataille de l'Ontario

En 2004, 38 sièges y ont été remportés par moins de 3000 voix de majorité

L'Ontario. Encore et toujours l'Ontario. Cette province est devenue incontournable à chaque scrutin fédéral depuis que les conservateurs — quel qu'ait été leur nom au cours des 12 dernières années — tentent de reprendre leur place sur l'échiquier politique. L'Ontario restera-t-il rouge ou vira-t-il au bleu? Son teint sera-t-il uni ou parsemé de taches oranges? La mésentente entre les sondages à propos du niveau «magique» d'appuis dont le Parti conservateur a besoin pour réaliser une percée significative trahit une complexité régionale trop souvent aplanie. Chose certaine, si les sondages stagnent à leur niveau actuel, tout pourrait basculer en Ontario, d'un côté comme de l'autre.

HÉLÈNE BUZZETTI

**T**oronto — L'Ontario n'est plus le château fort libéral qu'il a été entre 1993 et 2000 mais il est encore majoritairement rouge. Les troupes de Paul Martin y détiennent 74 comtés, celles de Stephen Harper, 23, et le parti de Jack Layton, sept. Avec les deux indépendants (qui ne se représentent pas), on obtient un total de 106 sièges, soit plus du tiers de toute la Chambre des communes. Puisqu'on doit exclure le Québec, où le Bloc québécois exerce un quasi-monopole politique, et les provinces de l'Ouest, où Stephen Harper règne en maître, seuls l'Ontario et la Colombie-Britannique détiennent assez de sièges — et ont assez de volatilité — pour modifier le visage du Parlement.

En Ontario, la joute sera captivante parce que 38 sièges ont été remportés en 2004 par moins de 3000 voix de majorité. Ainsi, presque tout le nord de la province à partir du Timiskaming (à prédominance libérale) est fragile, tout comme sa pointe sud-ouest (à prédominance conservatrice) et la fameuse couronne torontoise 905, baptisée ainsi à cause de son indicatif régional.

Ce sont les conservateurs qui ont le plus à perdre. De leurs 23 sièges, 13 ont été rattrapés aux dernières élections par de courtes avances sur les candidats libéraux. Dans le cas des libéraux, la menace vient autant de la gauche que de la droite. Vingt-trois de leurs sièges sont précaires, la moitié ayant été chaudement contestée par le NPD et l'autre par le Parti conservateur. Au NPD, trois des sept sièges ontariens ont été remportés par une majorité de moins de 3000 voix.

Le plus récent sondage de la firme Strategic Counsel, publié hier dans le *Globe and Mail*, indique que la situation est toujours aussi précaire pour chacune des formations politiques. L'écart s'est légèrement rétréci entre le PLC et le PC, mais avec des appuis respectifs de 42 et 36 %, personne ne peut prétendre que les choses sont gagnées d'avance. La balance oscille plus que jamais.

«Si vous cherchez un chiffre magique, 35 %, c'est là que les choses commencent à bouger», explique John Wright, vice-président principal de la firme d'enquêtes d'opinion Ipsos-Reid. «À partir de 35 % d'appuis, les conservateurs peuvent avoir de bons espoirs; à 37 %, ils ont une sérieuse prise sur l'électorat et, à 39 %, ils remportent plusieurs sièges.»

Ce chiffre ne fait pas l'unanimité. Certains sondages ont déjà avancé celui de 33 %. D'autres, comme Paul Adams, de la firme Ekos, n'osent même pas en avancer un. «Personne ne sait vraiment quel est ce chiffre magique», lance-t-il dans un éclat de rire. Pour Bruce Anderson, chez Decima, tout dépendra de la solidité du vote néo-démocrate. «Les intentions de vote fluctuent beaucoup et il est impossible de prédire les résultats du vote de façon fiable.»

**Le vote stratégique torontois**

Avec de tels chiffres, aucun parti n'est assuré d'une mainmise sur la province.

John Wright rappelle qu'en 2004, 6,5 % des électeurs ontariens ont changé d'idée le dernier jour de la campagne. Le NPD en sait quelque chose. Il attribue à ce phénomène du «vote stratégique» trois défaites crève-cœur au centre-ville de Toronto, dont celle d'Olivia Chow, la conjointe du chef Jack Layton, contre le ministre de la Famille et des Aidants naturels, Tony Ianno. Le NPD évalue que ses sympathisants ont voté libéral à la dernière minute pour barrer la route à Stephen Harper, que Paul Martin a décrit pendant la dernière semaine de campagne comme le bonhomme Sept-Heures.

Toronto compte 23 circonscriptions et toutes, sauf celle de Jack Layton, appartiennent au PLC. Le PC n'a obtenu que des miettes en 2004 et les chances d'y faire élire un candidat sont à peu près nulles. Olivia Chow propage ce message. «Je dis aux gens que les conservateurs ne sont pas un facteur au centre-ville de Toronto, explique-t-elle en entrevue. Il n'y a aucune raison de voter pour votre deuxième choix par crainte de Stephen Harper. Les candidats conservateurs ne sont même pas près de l'emporter.»

On comprend mieux la haine viscérale des Torontois envers les conservateurs — relents des années de pouvoir de Mike Harris — en circulant dans les beaux quartiers de son comté. Rue Euclid, des affiches non partisans demandant au gouvernement McGuinty de freiner l'expansion du secteur privé dans le domaine de la santé ornent les parterres des duplex de style victorien. On retrouve dans ces dispendieuses résidences au cachet vieillot une forte population universitaire.

«Je dois leur faire comprendre qu'on peut voter pour le NPD et élire un député NPD», insiste Mme Chow entre deux visites. Mais rue Euclid, elle prend la mesure de ce qu'elle doit surmonter.

Un couple sympathisant lui explique sa crainte d'un gouvernement conservateur. Olivia Chow, que le couple connaît bien en raison de ses années passées au conseil municipal, fait valoir son argument, mais le couple répond ceci: un député néo-démocrate de plus, c'est un député libéral de moins. Et ce député de moins pourrait faire toute la différence entre un gouvernement minoritaire libéral ou conservateur. Mme Chow a compris. Elle invite ses travailleurs d'élections à rayer l'adresse de leur liste. Le couple votera libéral.

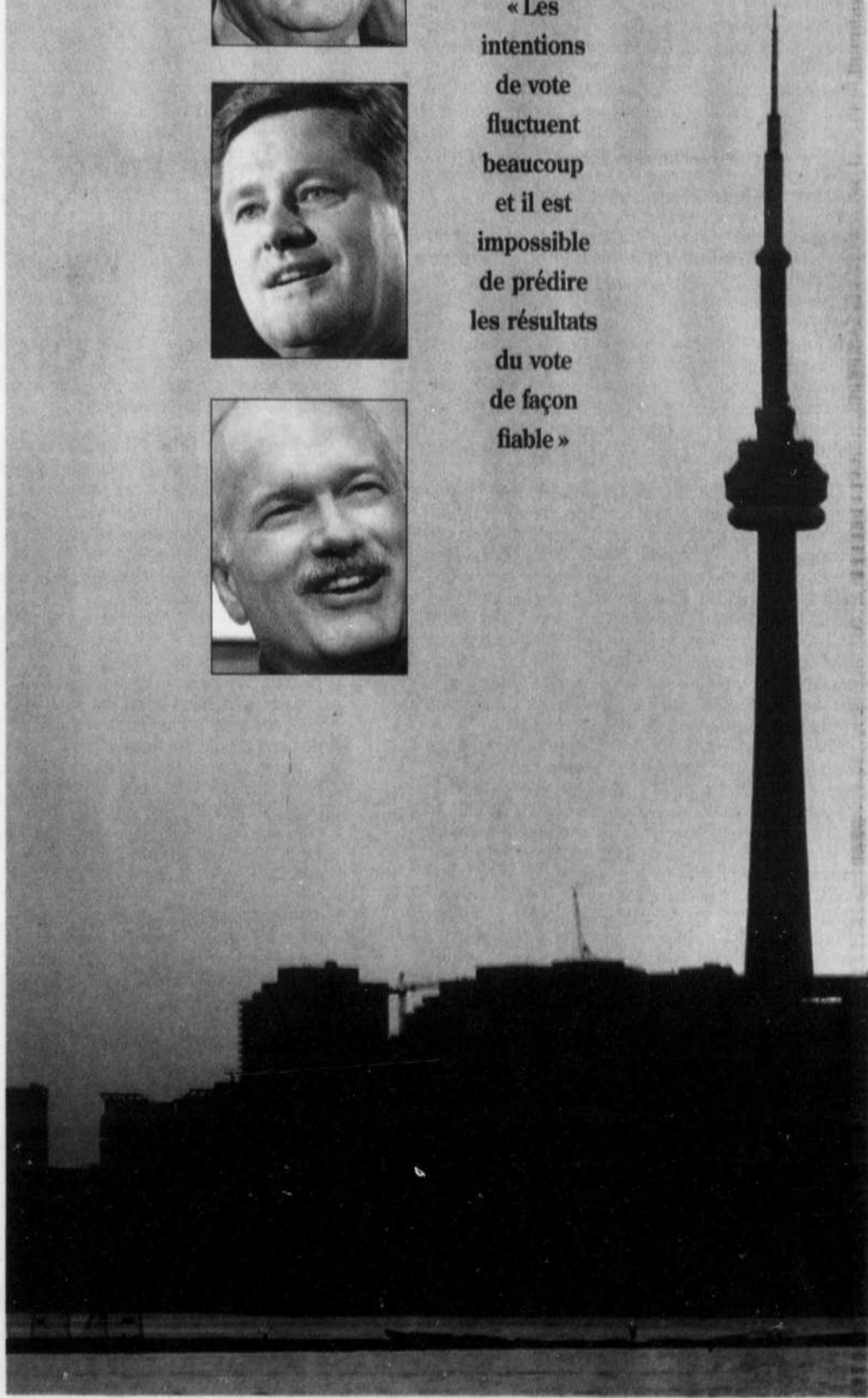
La candidate du NPD dans la circonscription voisine, Peggy Nash, espère que ce phénomène ne se répétera pas. Elle a perdu par 3500 votes aux mains des libéraux aux dernières élections. Le conservateur a terminé troisième, très loin derrière les deux meneuses. Elle tente de nouveau sa chance. «Les gens sont fatigués de voter pour quelqu'un qu'ils n'aiment pas simplement pour empêcher quelqu'un d'autre de gagner.»

Son collègue de Davenport, Gord Perks, tente d'orienter cette peur vers Paul Martin. Ce militant environnemental coloré, qui s'est fait connaître en menottant à son

**La situation reste précaire pour chacune des formations politiques**



« Les intentions de vote fluctuent beaucoup et il est impossible de prédire les résultats du vote de façon fiable »



VOIR PAGE B 2: ONTARIO

**Améliorez vos perspectives de carrière!**

Cet hiver, découvrez nos populaires programmes en gestion qui vous prépareront à poursuivre d'autres études ou à amorcer une nouvelle carrière. De plus, vous aurez l'occasion de côtoyer des étudiants motivés du Québec et d'ailleurs qui, comme vous, sont déjà sur le marché du travail. L'inscription aux cours offerts le soir débute le 12 décembre 2005.

**Apprenez l'anglais à McGill**

Développez les connaissances linguistiques et les habiletés communicationnelles nécessaires pour atteindre vos objectifs professionnels, universitaires ou sociaux. Pour les cours commençant en janvier, appelez dès maintenant pour nos tests de classement.

Pour de plus amples renseignements : (514) 398-3069

**Technologies de l'information**

Améliorez vos compétences dans les domaines de la gestion de réseaux et de la programmation Java. Nos cours du soir ou de fin de semaine mènent à l'obtention de certifications professionnelles en gestion de réseaux et en programmation (CCNA, CCNP, MCSA, MCSE, A+).

**Traduction**

Un certificat ou un diplôme en traduction peut vous donner accès à une profession langagière en pleine expansion. Pour en savoir davantage venez assister à notre prochaine séance d'information le 17 janvier à 18 h.

Pour de plus amples renseignements : (514) 398-1484 ou gs.conted@mcgill.ca



## PERSPECTIVES



Jean Dion

## La campagne est finie

Disons les choses comme elles sont, ça ira mieux après: il est très, très, mais alors là vraiment très difficile de s'intéresser à une quelconque campagne fédérale le jour du tirage au sort de la Coupe du monde de soccer/football. À l'intention des fins fins fines fines fines qui prétendraient ne pas savoir de quoi il en retourne, je dirai ceci: ne faites pas semblant, ça marche pas. Avec les profits que dégage Loto-Québec, il est impossible que vous ne soyez pas au courant d'un événement mondial reposant sur le hasard tiré d'un chapeau même s'il n'est pas animé par Guy Mongrain (c'est l'événement qui est animé, pas le hasard, qui d'ailleurs n'en a rien à cirer). Surtout que la campagne, du strict point de vue de l'argumentation, est déjà terminée, comme le prouve une théorie scientifique qui sera exposée en détail un peu plus bas.

Ainsi la France a-t-elle obtenu un parcours préliminaire relativement aisé en héritant du Togo, de la Suisse et de la Corée du Sud dans le groupe G. La Suisse, il n'est pas vain de le mentionner, excelle en zone neutre, ce qui tombe d'autant plus mal qu'il n'y a pas de zone neutre au soccer. Les groupes difficiles s'annoncent comme étant le

C, avec l'Argentine, les Pays-Bas, la Serbie-Monténégro et la Côte d'Ivoire, de même que le E, où on retrouve l'Italie, la République tchèque, les États-Unis et le Ghana. C'est la même chose en politique fédérale, sauf que c'est l'Ontario.

Mais ce sont là des considérations internationales, qui intéressent donc peu de gens. Les seules questions internationales qui semblent valoir la peine d'être discutées par les dirigeants de cet ineffable pays sont le bois d'œuvre, parce que cela permet de dire que les Américains sont juste une gang de pas de classe, et les accords de Kyoto, qui permettent de dire que si le Canada pollue, ce n'est pas grave parce qu'il est situé juste à côté des États-Unis qui polluent mille fois plus parce qu'ils sont une gang de pas de classe. Néanmoins, les Américains sont nos amis, et si vous croyez le contraire, c'est probablement que vous êtes néo-démocrate, donc que vous n'avez rien compris. (En passant, dans le temps, Jean Chrétien disait «les nouveaux démocrates», et il est bien dommage que cette expression se soit perdue. Et le tout soulève une question d'intérêt: pourrait-on supposer, si on prend le tout littéralement, qu'en d'autres circonstances un citoyen citoyenne puisse penser qu'un néo-démocrate est quelqu'un quelqu'un qui vient tout juste de devenir démocrate?)

Ceci pour dire que Bono s'est gouré. Bono, on s'en souvient peut-être si on n'était pas en train de repasser des débarbouillettes à ce moment-là, est le chanteur du groupe Youtou qui a dit à Paul Martin (son ami, selon des sources) que s'il ne mettait pas plus d'argent dans l'aide à l'Afrique, il allait en payer le prix lors des élections. Or regardez-moi ça un peu: on ne peut pas vraiment dire, n'est-ce pas, que l'Afrique déchaîne les discours. Le fric, sans doute, avec ces millions de milliards sortant de vos poches et des miennes qu'on nous balance comme à d'authentiques imbéciles, mais l'Afrique, hmmm, c'est où, au juste?

Ce qui n'empêche pas, remarquez, que Bono fait de la ficelle bonne musique et que son groupe a même pondu ce qui pourrait bien être la pièce thème de cette campagne: *I Still Haven't Found What I'm Looking For*. Et personnellement, ce que je cherche désespérément à comprendre, c'est rien d'autre que ceci: Paul Martin et les libéraux disent qu'il ne sert à rien d'élire des bloquistes parce qu'ils ne servent à rien parce qu'ils ne seront jamais au pouvoir. Or, hier, Paul Martin a dit: «C'est très clair que les séparatistes veulent faire élire des députés pour faire la séparation.» Conclusion provisoire: ils ne servent donc pas à rien, non?

Mais trêve de nouvelles rock mondiales — juste avant de terminer, mentionnons que Paul McCartney s'est aussi mêlé de la campagne, une histoire de phoques, et que mes sources indiquent qu'il faut s'attendre d'une seconde à l'autre à une intervention du batteur de Kiss — et passons aux choses sérieuses, comme la sauce à spaghetti. J'espère que vous, vous n'avez rien contre la sauce à spag. Il est d'ailleurs parfaitement bizarre que ce sujet fasse autant de gorges chaudes puisque tous les gens que je connais qui font de la sauce à spaghetti en tirent énormément de fierté. Toutes les sauces à spaghetti sont uniques au monde, et il est extrêmement difficile de faire exactement la même deux fois de suite.

Donc, une approche scientifique, disions-nous là-haut, et une campagne d'ores et déjà terminée. Je remercie ici l'ami lecteur Étienne, qui a allumé le grelot, comme qu'on dit, et attiré mon attention jusque-là consacrée 24 heures sur 24 à essayer de trouver pourquoi Stephen Harper utilise d'aussi curieuses intonations lorsqu'il cause en français sur la loi de Godwin (soyons clairs: c'est mon attention qui a été attirée sur la loi de Godwin et non Stephen Harper qui causait en français sur la loi de Godwin). Elle nous a été léguée en 1990 par Mike Godwin, un avocat spécialiste de la communication assistée par ordinateur, qui l'énonça ainsi: «A mesure qu'une discussion en ligne progresse, la possibilité d'une comparaison avec les nazis ou Adolf Hitler approche de 1.»

La loi n'en fait pas expressément mention, mais il y a un corollaire: dans les conversations en ligne, il est généralement admis que lorsque quelqu'un évoque les nazis pour stigmatiser un opposant, la discussion est terminée et celui qui a fait l'allusion a perdu la bataille.

De là à penser qu'il en va de même d'une rencontre de presse organisée à la dernière minute sur un trottoir d'Outremont et que la campagne électorale est décédée après quatre jours, il n'y a qu'un pas, que vous pouvez faire avec la grâce qui a fait votre succès dans les cocktails branchés de la rue Bernard. Malheureusement, après avoir fouillé pendant des heures et des heures, je n'ai cependant rien trouvé de concluant sur la rapidité générale moyenne à laquelle une discussion dérape sur la question fondamentale de la sauce à spaghetti.

La prochaine fois, nous verrons comment il est possible d'insulter quelqu'un sans causer de réaction de la part d'un groupe donné qui se sent visé. Selon mes sources, il paraît que «espèce de commandite» fonctionne bien puisque les commandites émettent rarement des communiqués pour se rappeler à la conscience collective.

jdion@ledevoir.com

CHARLES-PHILIPPE GIROUX

Washington — De son propre aveu, il aurait aimé qu'on se souvienne de lui pour autre chose. Mais le nom de Kenneth Lee Boyd restera dans l'histoire des États-Unis comme celui du 1000<sup>e</sup> Américain à avoir été exécuté depuis le rétablissement de la peine de mort dans ce pays, en 1976.

Même si elle a été grandement médiatisée, l'exécution de Boyd en Caroline du Nord n'est déjà plus la dernière sur cette triste liste. Lundi dernier, le Maryland a exécuté un autre détenu et, ce week-end, tous les yeux sont tournés vers le gouverneur californien Arnold Schwarzenegger, qui doit décider s'il graciera ou non Tookie Williams, dont l'exécution est prévue mardi.

Bref, la peine de mort fait toujours jaser chez l'oncle Sam. Abolie dans 12 États et dans le district de Columbia, elle est toujours en vigueur dans 38 États, dont le Texas, où ont eu lieu plus du tiers des exécutions depuis 1976.

Mais l'opinion des Américains n'est plus aussi tranchée sur cette question. D'après un sondage Gallup réalisé en octobre dernier, 64 % d'entre eux appuient la peine capitale. Bien que cela représente près des deux tiers de la population, c'est tout de même une diminution de 20 % par rapport au sommet de 1994, alors que 80 % des Américains y étaient favorables. Le nombre de condamnations à mort a reculé à 125 l'an dernier, son plus bas niveau en 30 ans.

«De nos jours, les gens en faveur de la peine de mort ne sont plus aussi agressifs et sûrs d'avoir raison qu'à l'époque», constate John Langan, un jésuite titulaire d'une chaire à l'Institut Kennedy d'éthique de l'université Georgetown, qui se souvient d'un contexte différent lorsqu'il donnait des conférences sur la peine capitale en Floride il y a 15 ans.

Selon lui, l'événement le plus marquant des dernières années est sans doute la grâce accordée en 2003 à 167 condamnés à mort de l'Illinois. Le gouverneur George Ryan, un républicain qui avait pourtant toujours été en faveur de la peine capitale, avait annoncé sa décision en qualifiant la peine de mort d'«arbitraire et capricieuse». «Cette décision a grandement secoué la croyance populaire voulant que le système fonctionnait bien», note John Langan.

Pour les politiciens, la peine de mort reste un sujet délicat, mais certains commencent à se montrer plus aventureux. Le gouverneur élu de la Virginie — deuxième État au chapitre du nombre d'exécutions —, le démocrate Timothy Kaine, n'a pas caché son opposition à la peine capitale lors de la campagne qui a précédé son élection, le mois dernier, sans toutefois promettre son abolition.

«Je crois qu'il doit être félicité pour avoir attaqué la question de front parce que plusieurs politiciens ne veulent toujours pas en parler», estime Susan Karamanian, professeur de droit à l'université George Washington. «Ils disent toujours que c'est une partie difficile du système et passent à une autre question. Mais c'est notre système! En tant que nation, nous devons en être responsables.»

## Un lent changement

Outre les grâces de l'Illinois, deux décisions de la Cour suprême ont récemment modifié le système américain de la peine capitale. L'exécution de personnes atteintes d'un retard mental a été abolie en 2002 et, plus tôt cette année, le plus haut tribunal a mis fin aux exécutions de mineurs.

De plus, l'utilisation accrue de preuves par ADN a permis d'innocenter plusieurs condamnés. Depuis 1973, plus de 120 personnes ont quitté le couloir de la mort après que leur innocence a été prouvée. Environ 30 % de ceux-ci l'ont été depuis 2000.

Selon Susan Karamanian, ces facteurs ont tous contribué au changement d'attitude qu'elle observe chez les Américains. «Chaque mois ou presque, on entend parler de la possibilité que quelqu'un, dans le couloir de la mort, soit innocent ou d'autres histoires d'horreur à propos des procédures. N'importe qui de raisonnablement intelligent finit par se dire que quelque chose ne fonctionne pas», note-t-elle.

Et pourtant, l'opinion publique n'évolue pas en ligne droite. Malgré les résultats du plus récent sondage Gallup, son enquête d'opinion précédente, réalisée en mai, montrait un appui de 74 % à la peine de mort, égalant un sommet des cinq dernières années.

D'autres détails font aussi sourcilier Kevin Doyle, chef du Capital Defender Office de l'État de New York, qui prend en charge les personnes défavorisées qui font face à la peine de mort. Par exemple, de moins en moins de personnes croient que des innocents ont été exécutés au cours des dernières années. «Pourtant, si vous suivez les actualités, vous auriez tendance à croire qu'il y a en fait une plus grande probabilité que nous ayons exécuté

SUIITE DE LA PAGE B 1

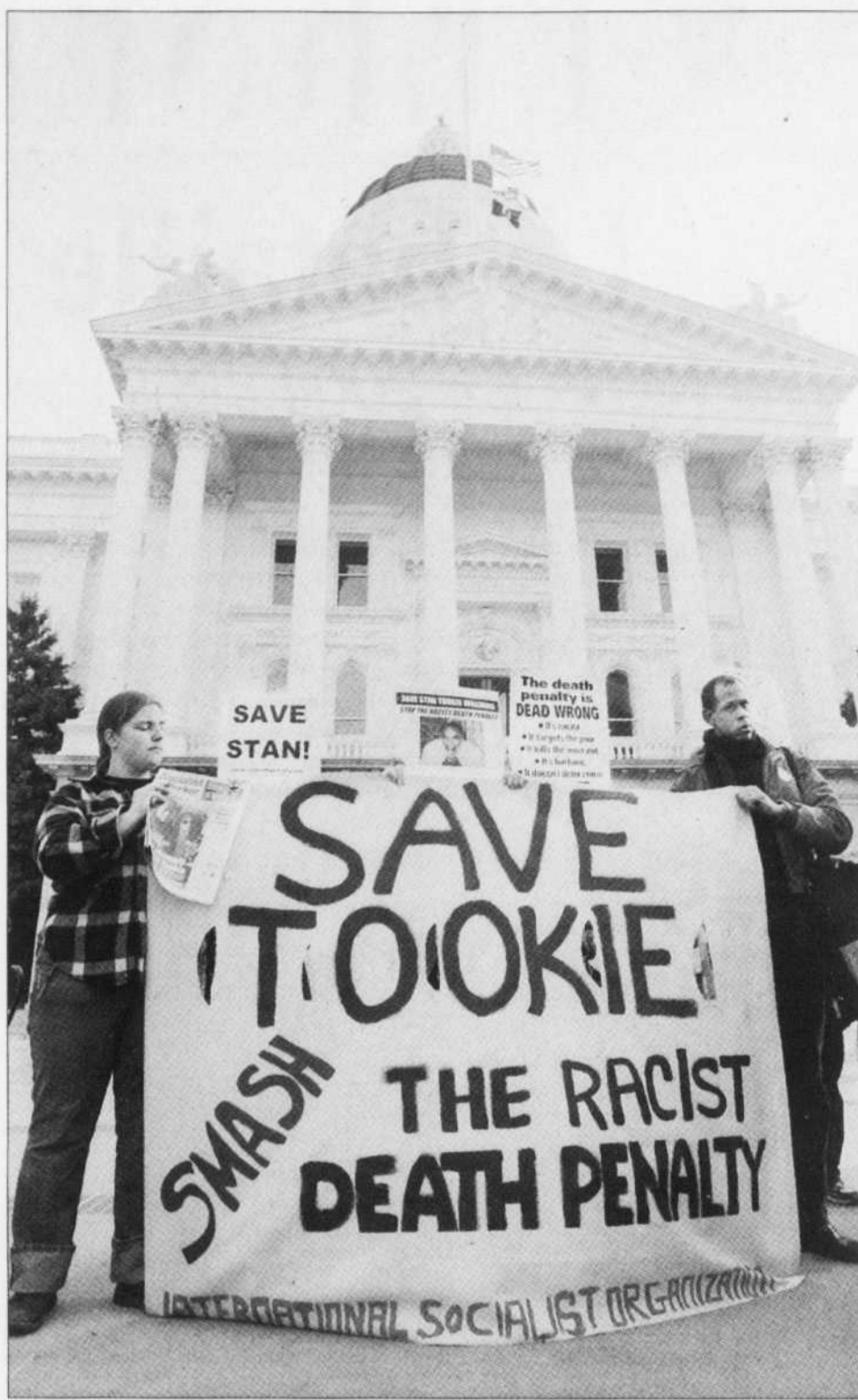
poignet une enregistrée débaissant les promesses rompues du gouvernement provincial en pleine campagne, associe le chef libéral à Stephen Harper. «Les gens commencent à se rendre compte que Paul Martin est lui aussi un personnage qui inspire la peur. Il a coupé les dépenses en 1995 pour éliminer le déficit. Maintenant, nous avons des surplus et, au lieu de réinvestir, il diminue les impôts. Paul Martin est tout simplement une version plus digeste de Stephen Harper.»

## Zone riveraine

Le NPD a dans sa mire entre six et huit circonscriptions sur la rive du lac Ontario. Outre les trois comtés torontois, il y a celui d'Osha-

## Au pays des mille et une morts

Aux États-Unis, les avis sur la peine de mort ne sont plus aussi tranchés qu'auparavant



Des manifestants ont exigé d'Arnold Schwarzenegger qu'il gracie Tookie Williams.

des innocents», fait-il observer. La peine capitale est toujours en vigueur dans l'État de New York, même si aucune exécution n'y a eu lieu depuis 1976.

Fervent abolitionniste, Kevin Doyle voit dans les médias américains plusieurs obstacles à la promotion d'un message contre la peine de mort, notamment dans le sensationnalisme et l'absence de modération. «La colère dans la culture est incroyable. [...] Écoutez par exemple les tribunes radiophoniques: elles carburent constamment à l'indignation, au ressentiment et à une amertume aliénée.»

Les opinions diffèrent aussi selon les régions, comme l'observe John Langan. «Plus vous êtes près du Canada, moins vous êtes susceptible d'être en faveur de la peine de mort [...]. [Le Sud] a cette attitude par rapport à l'utilisation de la force, les armes à feu et la peine de mort. C'est un ensemble de points de vue dominants dans la culture du Sud.»

## Les failles du système

Pour plusieurs défenseurs de la peine de mort, un des principaux arguments mis en avant est son effet dissuasif sur les criminels. Mais les statistiques du FBI ne semblent pas leur donner raison. En effet, en 2004, le sud des États-Unis a été le théâtre de 6,6 meurtres pour 100 000 habitants tandis que ce taux s'élevait à 4,2 dans le Nord-Est américain. Ironiquement, plus de 80 % des exécutions ont lieu dans le Sud, comparativement à moins de 1 % pour le Nord-Est, note le Centre d'information sur la peine de mort.

N'empêche, après avoir passé 12 ans et consacré plus de 2000 heures à visiter les occupants des couloirs de la mort des États-Unis, Robert Beckler reste convaincu de l'effet dissuasif de la peine capitale. Mais en définitive, s'il y est favorable, c'est tout simplement «parce que certaines personnes la méritent».

Ce professeur de droit de la New York Law School, un collège indépendant de Manhattan, personnifie probablement l'ambivalence

des Américains. Selon lui, environ 80 % des condamnés à mort ne devraient pas l'être. «Les abolitionnistes disent "ne tuez personne" et les gens de la droite disent "tuez-les tous". Ils ont tous tort. Tuez-en très peu, mais tuez ceux qui le méritent vraiment: les pires des pires», résume-t-il.

«Si vous braquez un dépanneur et [que vous tuez le caissier qui tentait de vous enlever votre arme], ça reste un meurtre intentionnel. Vous méritez d'être puni toute votre vie. Mais vous ne méritez pas de mourir pour ça», estime Robert Beckler. Selon lui, des cas semblables représentent pourtant environ la moitié des condamnations à mort.

Depuis une quinzaine d'années, d'autres failles ont été révélées par des avocats qui se consacrent à la révision habeas corpus des condamnés à mort, soit le processus de requêtes post-condamnation. «Plusieurs des problèmes sont relevés après le procès et la condamnation d'un détenu», rappelle Susan Karamanian.

Or les sénateurs républicains tentent depuis quelque temps de réduire les ressources et la marge de manœuvre du processus habeas corpus, ce que déplorent Kevin Doyle et Susan Karamanian. «[Nous ne pouvons pas nous contenter] d'une version édulcorée de ce système», tranche cette dernière.

Déjà, les avocats qui vont dans les couloirs de la mort ne sont pas assez bien formés, ils sont sous-payés et manquent de ressources, renchérit Kevin Doyle. «C'est un scandale que nous puissions même envisager d'exécuter des gens en se fiant à une telle parodie de justice.»

Mais la solution repose peut-être davantage sur une tout autre répartition des ressources, ajoute Kevin Doyle. «New York a dépensé plusieurs dizaines de millions de dollars pour la peine de mort depuis 1995. Si cet argent avait plutôt été investi dans de meilleurs laboratoires policiers ou dans une plus grande présence policière dans la rue, cela, combiné à des peines de prison à vie sans liberté conditionnelle, n'aurait-il pas eu un meilleur effet de dissuasion que la peine capitale? Franchement, le bon sens ne permet pas d'en douter.»

Collaboration spéciale

## ONTARIO

wa, qui a offert une des luttes les plus serrées en 2004 avec à peine 1000 votes séparant le premier et le troisième candidat, et les deux qui ont échappé à la formation à Hamilton.

«La bataille avec Sheila Copps avait eu un impact, c'est sûr», rappelle le journaliste du *Hamilton Spectator*, Dan Knowlton. Mme Copps et son collègue du cabinet Tony Valeri s'étaient entredéchirés pour l'investiture d'une circonscription redécoupée. «Un groupe de libéraux déabusés avait tenu une conférence de presse le vendredi avant le vote pour inviter les militants à appuyer le candidat du NPD.» S'ils refont le coup, prédit le journaliste, le candidat néo-démocrate aura une chance de l'emporter.

La campagne aura donc une importance accrue en Ontario, où les électeurs n'ont pas

encore arrêté leur idée. Le sondeur Paul Adams pense que Stephen Harper a mené un bon début de campagne en mettant en avant des idées dont les candidats pourront se faire les porte-parole.

Dans Newmarket-Aurora, la conservatrice Lois Brown, qui tente de défaire son ancienne collègue Belinda Stronach, passée aux libéraux, sonne aux portes d'un quartier tout neuf en plein après-midi de semaine. «Bonjour», chuchote-t-elle aux mamans restées à la maison avec un poupon qui dort. «Mon parti veut vous verser 100 \$ pas mois pour vous occuper de votre enfant.» Ça fait une belle carte de visite.

Le Devoir

## • PERSPECTIVES •



Des cordons de policiers ont bloqué l'accès aux bureaux de vote lors des élections.

Le double jeu de Hosni Moubarak

# Des Frères encombrants

Les législatives annoncent moins une ouverture démocratique qu'une poussée du mouvement conservateur

Les élections législatives en Égypte ont pour ainsi dire confirmé ce que tout le monde savait, à savoir que les Frères musulmans forment la principale force d'opposition au pays. Moins attendue est l'ampleur du succès électoral obtenu par l'organisation islamiste, interdite mais tolérée par le pouvoir. L'opposition démocratique, elle, a été laminée. L'Égypte, entre autoritarisme et fondamentalisme religieux.

GUY TAILLEFER

Dans le district électoral de Nasser City, au Caire, l'unique candidate des Frères musulmans, Makarim Eldeiri, a fait campagne en martelant que «l'islam est la solution», le slogan de l'organisation. Qu'un candidat des Frères, femme de surcroît, défende l'idée que «l'islam est un programme complet qui couvre tous les aspects du gouvernement et de la vie familiale» trouble de larges pans de la société égyptienne mais ne surprend guère. Plus inquiétante pour plusieurs a été la réaction du député sortant du parti au pouvoir dans Nasser City, pourtant officiellement laïque, qui a contre-attaqué en adoptant comme mot d'ordre: «Le Coran est la solution.»

Cette anecdote traduit le sentiment que ces législatives, marquées par un taux de participation anémique, annoncent moins une ouverture démocratique en Égypte, promise par le président Hosni Moubarak sous les pressions américaines, qu'une forte poussée du mouvement conservateur. «Le président Moubarak [au pouvoir depuis 24 ans] n'a jamais confronté de front les Frères musulmans sur le terrain de leur idéologie», affirme Rachad Antonius, sociologue à l'UQAM. Tout en réprimant durement leur organisation, il les a flattés dans le sens du poil en faisant sien leur conservatisme pour tenter de miner leur base électorale.

Le double jeu du Parti national démocratique (PND) de M. Moubarak a nettement agi pendant les législatives en trois volets tenus au cours des dernières semaines, éclairant les dilemmes que présentent pour un régime autoritaire des promesses, même limitées, de démocratisation. Dans un important discours politique prononcé en juillet dernier, le président Moubarak, facilement réélu en octobre à l'issue d'une présidentielle pour la première fois pluraliste, affirmait que la tenue cette année d'élections libres et justes allait marquer le début d'une ère de réformes en Égypte.

Aussi la première phase des législatives s'est-elle déroulée dans le respect général des

normes démocratiques. Après les premiers succès des Frères musulmans, le régime a retrouvé ses réflexes et durci la répression. «Il y a eu fraude massive aux deuxième et troisième tours quand le gouvernement s'est aperçu que les Frères allaient remporter beaucoup plus de sièges qu'il ne l'avait prévu et qu'il n'était prêt à accepter», affirme M. Antonius. Les forces policières ont bloqué l'accès à des bureaux de vote, déclenchant des émeutes qui ont fait plus de dix morts. Selon les Frères musulmans, 1400 de leurs militants ont été arrêtés au cours des derniers jours. Le PND a déclaré vainqueurs des candidats dans des circonscriptions qui avaient à l'évidence été remportées par l'opposition islamiste, ont osé dénoncer des juges égyptiens responsables du déroulement du scrutin.

Les résultats n'en sont que plus extraordinaires pour les Frères musulmans qui, en faisant élire 88 députés, détiendront environ 20 % des sièges dans la prochaine assemblée, ce qui est inédit. Ils n'étaient que 17 dans la précédente. Résultat d'autant plus phénoménal que l'organisation a rafilé plus de la moitié des 150 districts (sur un total de 454) où elle avait un candidat en lice.

De l'exercice, le PND sort assommé, ne conservant sa majorité, réduite d'une centaine de sièges, que grâce au ralliement par cooptation de dissidents qui avaient abandonné le parti. Cela augure mal, disent des analystes, des efforts de réforme déployés à l'interne par un groupe de jeunes libéraux emmenés par Gamal Moubarak, le fils du président et dauphin présumé. Trois ans de tentatives de modernisation n'ont pas entamé la mainmise de la vieille garde sur le parti.

La transformation du paysage n'altère pas pour autant, dans l'immédiat, la domination du PND sur l'appareil politique. Les systèmes de corruption et de clientélisme demeurent trop solidement ancrés pour qu'on puisse penser que l'opposition soit capable de mettre en péril le pouvoir. «Le problème de l'imputabilité est fondamental dans le blocage de la société égyptienne», estime M. Antonius. N'empêche que les représentants de la confrérie seront moins

facilement intimidables, vu leur nombre accru, et qu'en faisant pression sur le gouvernement, ils parviendront peut-être à le forcer à faire preuve de plus de transparence devant la population. Peut-être alors, affirment certains, que leur présence permettra de faire une place aux «autres oppositions».

Pour l'heure, les signes sont que le gouvernement continuera de résister à toute forme de légalisation de la présence des Frères musulmans sur la scène politique. Plus vieille organisation islamiste égyptienne, fondée en 1928, elle est interdite mais tolérée par un régime qui ne peut pas sans risque faire fi de sa popularité, articulée autour des mosquées. Ce statut alambiqué a fait en sorte que les candidats briguant les suffrages sous la bannière de la confrérie étaient considérés devant la loi électorale comme des indépendants.

### Les autres forces politiques

Ces élections, au demeurant, ne sont pas une affaire exclusivement égyptienne. L'influence historique de l'Égypte sur le monde arabo-musulman n'a d'égale que celle des Frères musulmans sur les mouvements islamistes à l'échelle de la planète. Leurs succès électoraux s'inscrivent dans l'ambitieux projet de démocratisation du Proche-Orient que fait mousser le président George W. Bush et survient à la veille des élections générales en Irak de jeudi prochain et à quelques semaines des législatives palestiniennes, ou on s'attend à une importante percée de l'organisation islamiste du Hamas.

«Les islamistes en Égypte pourraient bien avoir tiré la conclusion du nouveau plan américain pour le Proche-Orient que leur heure était venue [...] de prendre le pouvoir», écrit le professeur Bassma Kodmani dans une recherche publiée par la Carnegie Endowment for International Peace. «Si l'inclusion des islamistes dans le processus de démocratisation est un mal nécessaire, il est également nécessaire — et plus urgent — de revitaliser les autres forces politiques.»

Le moindre des dilemmes n'est pas que les ouvertures démocratiques font progresser politiquement les Frères musulmans alors qu'ils défendent une conception douteuse de la démocratie, s'agissant notamment des droits des femmes et des non-musulmans. «Ils ont embrassé les procédures de la démocratie [en prônant des réformes], mais il n'est pas sûr qu'ils en ont intégré les principes», affirme Steven Cook, un expert du Council on Foreign Relations, un think tank américain.

Rachad Antonius opine: «Ce n'est pas un gain pour la démocratie. Si les Frères musulmans sont devenus la principale force d'opposition véritable en Égypte, c'est parce que le gouvernement a marginalisé et réprimé toutes les autres: partis réformateurs, associations civiles, etc.»

L'opposition égyptienne (moins les Frères musulmans) a formé une coalition en octobre, principalement constituée de partis et de groupes laïques. Malgré une plus grande liberté politique, elle a fait très piètre figure aux législatives qui viennent de se terminer. La mauvaise performance de vieux partis comme al-Wafd (libéral) et Tagammu (gauche) a été particulièrement surprenante. «Nous sommes opposés à un État religieux, ce qui fait de nous les plus grands ennemis des Frères musulmans», affirme Rifat al-Saïd, secrétaire général du parti Tagammu.

Tel est le triste lot des démocrates arabes, affirmait récemment Khairi Abaza, membre du parti al-Wafd, au cours d'une conférence organisée à Washington: «Les démocrates arabes sont les héros du dernier siècle, isolés et sans appuis. Leurs alliés naturels, les puissances occidentales, ont préféré maintenir de bonnes relations avec des dirigeants autoritaires à soutenir la réforme dans les sociétés arabes.»



Hosni Moubarak

ZAINAL ABD HALIM REUTERS



Michel David

## Du grand Monsieur

Il faut reconnaître que Jacques Parizeau s'améliore. Certes, le concept de «devoir de réserve» semble toujours lui échapper, mais il a au moins patienté après la course à la succession de Bernard Landry pour dire tout le mal qu'il pense du nouveau programme du PQ et écorcher son nouveau chef.

Le Devoir avait en sa possession depuis l'été dernier le compte rendu d'une entrevue avec l'ancien premier ministre destiné à être publié dans l'Annuaire du Québec 2006. Il aurait certainement eu l'effet d'une bombe s'il avait paru au début de l'automne, mais M. Parizeau a refusé que sa publication soit devancée.

Pendant toute la course, presque tous les candidats, à la notable exception de Louis Bernard, se sont prosternés devant le programme adopté au congrès de juin, en particulier le chapitre consacré au processus d'accession à la souveraineté. Et voilà que M. Parizeau affirme qu'il s'agit d'un programme rempli de «conneries», qui transpire «la peur, la frousse». Si André Boisclair le trouvait si génial, c'est qu'il ne l'avait pas lui! Monsieur a l'habitude de donner de la bonne copie mais, d'une fois à l'autre, il semble se surpasser.

Un petit malin comme le ministre du Développement économique, Claude Béchard, n'allait pas rater une telle occasion de tourner le fer dans la plaie. «On sait maintenant ce que M. Parizeau pense d'André Boisclair», a-t-il lancé. Les «purs et durs» ont dû s'en lécher les babines.

Un heureux hasard a voulu qu'aussitôt après l'élection de son nouveau chef, le PQ se retrouve en pleine campagne électorale, mais la vie va reprendre son cours normal après le 23 janvier, et la normalité au PQ consiste à se chicaner.

La très nette victoire de M. Boisclair lui confère une légitimité indéniable, mais les militants péquistes ont toujours vu les choses autrement. Dès qu'ils ont le moindre doute sur la ferveur souverainiste de leur chef, ils ne se sentent plus aucune loyauté envers lui.

Il est vrai que la formulation du passage qui hérisse le plus M. Parizeau n'est pas très heureuse. Au lieu d'affirmer que le gouvernement «se limitera à poser uniquement les gestes absolument indispensables pour donner suite à son engagement de réaliser la souveraineté», le programme aurait pu prévoir qu'il fera tous les gestes jugés indispensables.

Remarque, cela n'aurait probablement pas satisfait M. Parizeau. Ce qui semble le choquer est qu'en dépit d'une radicalisation qui n'a rien d'imaginaire, le programme exclut les «gestes de rupture» préalables au référendum et laisse à André Boisclair la marge de manœuvre dont a besoin tout chef de parti aux prises avec

les aléas de la conjoncture politique. En réalité, M. Parizeau, comme bien d'autres, ne fait pas confiance à M. Boisclair.

La course ne faisait que commencer lorsque l'ancien premier ministre a accordé cette entrevue à mes collègues Antoine Robitaille et Michel Venne, le 28 juin, mais M. Boisclair faisait déjà figure de favori. Il est difficile de ne pas l'associer à ce «leadership qui demande à ceux qui suivent d'avoir l'assurance que le leadership n'a pas».

Alors que le PQ sort de deux ans et demi de turbulences, il faut vraiment être inconscient ou chercher à foutre le bordel pour suggérer de se lancer dans une nouvelle révision du programme, que ce soit au moyen d'un «renouveau» ou d'un congrès spécial.

L'incurie du gouvernement Charest, qui ne se défient pas, a permis au PQ de traverser cette période difficile sans que sa popularité en souffre, si on en croit les sondages, mais il ne faut pas tenter le diable. La population ne comprendrait tout simplement pas qu'on ouvre un débat qui lui apparaît déjà totalement ésotérique.

En 1982, René Lévesque avait déclenché un référendum interne pour des raisons beaucoup plus graves. Le congrès de décembre 1981 avait complètement abandonné le principe d'une association avec le reste du Canada et renoué avec celui d'une élection référendaire. On pouvait très bien comprendre que M. Lévesque soit incapable d'accepter cette radicalisation, qui rompait brutalement avec sept ans d'étapisme, mais M. Boisclair n'a certainement aucune envie d'accentuer le virage pris au congrès de juin.

Tout autant que ses réflexions sur le programme, l'ouverture de M. Parizeau à un rôle accru du secteur privé dans la prestation des services de santé risque de faire des vagues. Personne au PQ ne sera surpris que Pierre Marc Johnson y soit favorable, mais M. Parizeau l'avait précisément renversé parce qu'il l'esquissait aussi mauvais social-démocrate que mauvais souverainiste.

«Cette perception qu'on a développée [selon laquelle] il y a un conflit entre la médecine des riches et la médecine des pauvres, ce n'est pas sérieux», estime maintenant M. Parizeau. C'est bien possible, mais cette perception est solidement ancrée au PQ.

Le programme adopté au congrès de juin a réaffirmé «de façon claire, ferme et sans compromis» le principe de «l'égalité des chances pour vaincre la maladie». Même si M. Boisclair est devenu plus évasif depuis qu'il est chef, personne n'a remis ce principe en question pendant la course au leadership, sauf l'ancien député bloquiste de Chambly, Ghislain Lebel, qui a dit trouver «hypocrite» de fermer les yeux sur la réalité d'un système parallèle privé qui existe déjà.

Dans le dernier numéro de L'Aut Journal, dont il est le directeur, celui qui était le candidat officiel du SPQ libre, Pierre Dubuc, explique qu'en dépit des appels du pied de l'UFP et d'Option citoyenne, les membres du SPQ libre ont décidé de demeurer au sein du PQ afin de jouer le rôle de chien de garde du programme, notamment sur les questions sociales. Voilà une belle occasion d'évaluer leur poids.

Il est vrai que M. Parizeau a été très avare de détails concrets dans son entrevue, si ce n'est qu'il tient à sa chambre privée quand il se retrouve à l'hôpital, mais la porte est ouverte: «Oui, il va y avoir une médecine privée. D'ailleurs, elle existe déjà.» Selon lui, on n'en est plus à se demander s'il faut l'autoriser ou l'interdire mais à décider de la façon dont on la réglementera. Au moment où il s'apprete à déposer des propositions en sens, le gouvernement Charest sera certainement ravi de cet appui inespéré.

mavid@ledevoir.com

Le Devoir  
Avec la BBC, The Financial Times  
et The Christian Science Monitor

# É D I T O R I A L

## Bataille perdue

Il fallait soit du cran, soit de l'inconscience pour s'attaquer à ce symbole du modèle québécois que sont devenus les CPE, mais il fallait surtout de la préparation pour pouvoir monter au front devant les attaques féroces que le projet de loi 124 allait inévitablement s'attirer. La ministre Carole Théberge s'est avérée si piètre générale qu'elle devrait rendre les armes.

**L**e dernier espoir qu'avait la ministre de la Famille, Carole Théberge, de sauver le projet de loi 124 qui réforme les services de garde reposait sur les amendements qui, avait-elle promis, tiendraient compte des critiques.

De fait, ceux déposés jeudi corrigent de sérieux irritants. Par exemple, les parents garderont les deux tiers des sièges, plutôt que d'être simplement majoritaires, aux conseils d'administration des CPE et des nouveaux bureaux coordonnateurs. Plus besoin de dénoncer la pseudo-perte de pouvoir des parents.

On maintient aussi l'obligation pour les services de garde d'offrir un «programme éducatif» plutôt qu'une «démarche éducative», expression qui faisait craindre à certains que la garde d'enfants relèverait dorénavant du «gardiennage» plutôt que d'une préoccupation pédagogique. Fini, les chicanes de mots.

Enfin, enjeu crucial, il est dorénavant écrit noir sur blanc ce que le projet de loi laissait déjà clairement entendre: les fameux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial seront des CPE.

Hélas, la ministre n'a pas su contrer deux critiques fondamentales: la commercialisation et la bureaucratiation du système. Sur le premier aspect, qui touche la création de chaînes de garderies privées, Mme Théberge s'est contentée d'explications alambiquées en oubliant de mentionner qu'en fait, une décision de la Cour d'appel lui imposait certaines contraintes.

Pour ce qui est de la bureaucratiation, le seul fait qu'elle maintienne le nombre de 130 bureaux coordonnateurs pour remplacer les 884 CPE desquels relève à l'heure actuelle les 14 000 services de garde en milieu familial prouve que le pragmatisme politique lui échappe. Pire encore, elle a déclaré: «Ça pourrait être moins que ça, mais pas beaucoup.» Est-ce ainsi qu'elle entend rassurer les éducatrices en milieu familial qui craignent d'être considérées comme des numéros dans la nouvelle structure? Il fallait les augmenter, ces bureaux, pas songer à les réduire!

La ministre, en fait, a tout raté. Elle n'a pas su expliquer son projet de loi ni répondre aux attentes suscitées par sa promesse d'amendements. Elle n'a vu venir aucun coup de l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) qui, forte de ses regroupements régionaux, de son personnel, de ses dizaines de milliers de parents et de la sympathie naturelle du public, a su occuper tout le terrain. Elle n'a pas non plus dissipé le climat de suspicion qui règne à son endroit.

Elle n'a même pas su s'adresser au premier groupe visé par le projet de loi 124: les éducatrices en milieu familial, qu'il aurait fallu sonder directement et auprès de qui, il y a encore quelques semaines, elle aurait pu trouver de nombreux appuis. Trop tard. Le climat est maintenant tel que c'est l'AQCPÉ qui se sent assez solide pour mener elle-même cette opération demain et lundi.

Bien sûr, la ministre pourra faire adopter sa loi sous le bâillon. Mais la mobilisation qui ne cesse de s'étendre — et qui se mesure depuis deux jours à coups de communiqués virulents, d'avalanche de lettres d'opinion et de demandes de démission de la ministre — fait bien voir que l'application de la réforme sera quasi impraticable.

La ministre a perdu non seulement la bataille mais sa crédibilité. On ne voit plus comment elle pourrait rester en poste.

jboileau@ledevoir.ca

## Action!

**A**u moment d'écrire ces lignes, les pays participants à la conférence de Montréal sur les changements climatiques n'étaient toujours pas parvenus à s'entendre pour intégrer les États-Unis au processus de discussion qui doit mener à l'après-Kyoto. On le sait, l'administration Bush refuse obstinément de s'engager à respecter des cibles de réduction contraignantes.

En début de semaine, les États parties au protocole en étaient cependant venus à une entente sur les règles d'application et de contrôle qui seront en vigueur d'ici 2012. Selon ce «manuel des règles», il existe désormais un marché du carbone ouvert aux nations et aux entreprises, qui peuvent ainsi obtenir des crédits en échange de projets susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il sera donc possible pour une entreprise d'investir à l'extérieur de ses frontières, dans des zones en développement, et d'obtenir des crédits échangeables à la bourse du carbone.

Le beau côté de cette formule qui fait appel au marché pour réguler les efforts des uns et des autres, c'est que des États moins développés profiteront de ces transferts technologiques. En revanche, il faudra voir si ce ne seront pas surtout, voire exclusivement, des pays comme la Chine et l'Inde qui attireront les investisseurs dont l'intérêt économique, on le devine, s'étend bien au-delà de l'acquisition de crédits de carbone.

Parallèlement à la conférence de l'ONU, les maires de 300 villes du monde réunis à Montréal se sont aussi engagés à combattre les changements climatiques à l'échelle locale. Ambitieux, les maires se sont donné pour objectif de réduire de 30 % les émissions de GES dans leurs villes d'ici 15 ans et de 80 % d'ici 50 ans. De passage à la conférence, l'ex-président Bill Clinton s'est fait jovialiste en donnant l'exemple des villes comme solution de remplacement à l'absence d'engagement formel de certains pays, dont le sien, ce qui n'a pas manqué de décevoir ceux qui espéraient une charge en règle contre l'administration Bush.

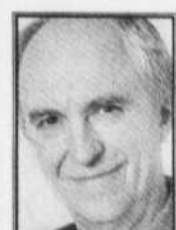
Étant donné l'importance qu'ont les villes dans les sociétés modernes, il ne fait aucun doute que de tels engagements auront un impact... s'ils sont respectés. Mais voilà, les élus locaux n'ont souvent ni les moyens ni la détermination politique nécessaires pour adopter les mesures susceptibles d'influencer profondément le cours des événements. C'est le cas de Montréal, par exemple, dont le maire est fort en thème mais faible en action.

Le Canada et son ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, ont bien fait les choses pendant cette grande conférence de l'ONU. Malheureusement, là aussi, c'est au chapitre des résultats concrets qu'il est permis de douter de l'action canadienne. N'oublions pas que malgré la signature du Canada au bas du protocole adopté en 1997, les émissions de GES ont grimpé de 24 % au-dessus du niveau de référence de 1990 depuis lors. Quant au plan adopté par Ottawa, il fait la vie belle aux plus grands pollueurs en les assurant d'un prix plafonné subventionné pour l'achat de crédits qui leur éviteront de devoir réduire leurs propres émissions. Du côté de Québec, c'est pire puisqu'il n'y a toujours aucun plan en vue...

j-rsansfacon@ledevoir.com



Josée Boileau



Jean-Robert Sansfaçon

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information JULES RICHER  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE...



## LETTRES

### Une question à Paul Martin

Vous accusez Gilles Duceppe d'étroitesse d'esprit pour avoir souhaité devant ses partisans qu'on se débarrasse des députés libéraux. De quoi pourriez-vous accuser votre lieutenant Jean Lapierre, qui a déjà déclaré sur un ton péremptoire à la télévision, devant tout le Québec, que «le Bloc n'avait plus sa raison d'être au Québec» sans accorder de considération aux 50 % de Québécois qui le soutiennent en ce moment?

Raymond Pilote  
 Belœil, le 5 décembre 2005

### Qu'on en finisse avec les promesses électorales!

Time out! Qu'on en finisse avec les promesses, on n'en peut plus, on étouffe!  
 Je plains les pauvres bébés écartelés entre les garderies rouges, bleues et vertes. Qu'on impose le silence à Paul Martin et ses promesses

ruineuses, à Stephen Harper et son retour sur la question du mariage homosexuel ainsi qu'à Jack Layton, qui est sur le point de nous promettre la vie éternelle pour ne pas être en reste avec les autres. Enfin, qu'on «bloque» Gilles Duceppe, qui peut se permettre de promettre le vent quand ce n'est pas la tempête.

Si j'étais un bébé, j'aurais tellement peur de voir tous ces messieurs fondre sur moi que je me cacherais, sous le lit, sous la table, sous le tapis, à la recherche d'un endroit sûr, jusqu'au 23 janvier.

Mais comme je suis une «petite vieille», ma peur est déçuplée. Je me fonds dans le mur, je me dissimule, je m'anéantis. S'il fallait qu'un des quatre chefs me découvre! S'il fallait que les rouges me fassent rougir d'émotion en me promettant un centre d'accueil avec deux bains par jour, que les bleus me bléussent avec des promesses de 100 \$ par mois pour mes petites dépenses, que je tourne au vert en voyant approcher Jack Layton et que je vire au mauve sous la souveraineté de Gilles Duceppe!

Non, non, plutôt disparaître avant le 23 janvier. Pitié pour moi, pitié pour mon bas de laine qui frémit dans la garde-robe. Je veux bien organiser une vente de garage pour payer toutes ces

promesses, mais ne m'en demandez pas plus. J'ai pensé me cacher en Ontario, mais cette province prend déjà beaucoup trop de place. En Alberta? Non, ça sent trop le pétrole. En Colombie-Britannique? Non, non, ils sont aussi séparatistes que nous.

Je ne peux que viser la voie céleste, où, d'en haut, je rirai bien de tous les nouveaux élus en-fargés dans leurs promesses farfelues, qu'ils paieront avec leur propre argent puisque, moi, je n'en aurai plus.

Marthe Asselin  
 Saguenay, 7 décembre 2005

### Duceppe exagère!

J'ai entendu les propos de Gilles Duceppe en fin de semaine dernière lorsqu'il a dit qu'il voulait faire disparaître les libéraux au Québec. Cette fois-ci, il est allé trop loin. Il est beaucoup trop arrogant et on voit qu'il croit déjà avoir remporté les élections. Mon vote n'est toujours acquis à personne, mais ce n'est pas avec ce genre de commentaire qu'on va me convaincre. Peut-on parler des enjeux qui touchent la population?

Francis Gauvreau  
 Décarie 2005

## REVUE DE PRESSE

# Faux et vrais débats

### Manon Cornellier

**T**out le monde prédisait une campagne électorale identique à la dernière. On soupire maintenant de soulagement d'un journal à l'autre de voir de vrais enjeux abordés. Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, en veut pour preuve le débat entre conservateurs et libéraux sur les services de garde. Les libéraux préconisent un soutien aux provinces pour la création d'un réseau de services. Les conservateurs privilégient une aide directe aux parents et des mesures fiscales pour aider les entreprises et les groupes communautaires à créer des places. Un choix entre deux philosophies, en somme. Mais Riley s'inquiète. Elle note que presque tous les commentateurs s'attendent à ce que la campagne verse dans les attaques négatives et mesquines après Noël et que ce serait en quelque sorte le début de la «vraie campagne». «Quelle déception — et quelle erreur — ce serait», conclut-elle.

Stratège conservateur sous Joe Clark, Goldy Hyder lui fait écho dans le *Globe and Mail*. Selon lui, le chef conservateur Stephen Harper est en train de démontrer que Kim Campbell était dans l'erreur quand elle affirmait qu'une campagne électorale n'était pas le meilleur moment pour débattre de politiques publiques. «À une époque où les élections sont gouvernées par la personnalité des chefs et les politiques par les sondages, il est à la fois remarquable et rafraîchissant de voir une campagne où les idées dominent les manchettes», écrit-il. Selon lui, cela prouve que les politiques peuvent offrir de la bonne politique. Peu lui importe que les gens soient d'accord ou non avec les propositions de Harper: celui-ci a le mérite d'avoir imposé l'ordre du jour depuis le début, question de contrer les accusations de plan caché, et il l'a fait en provoquant un choc d'idées. «Mais cela peut-il durer? Ne pariez pas là-dessus», conclut-il à son tour avec pessimisme.

Le chef libéral Paul Martin, par contre, ne récolte pas de félicitations pour son insistance à présenter le scrutin au Québec comme une élection référendaire. Du *National Post* au *Toronto Star*, on soutient que l'unité du pays n'est pas un enjeu dans cette campagne. Le *Post* trouve même «bizarre» toute l'attention portée à cette question et blâme en particu-

### La presse du Canada

lier les libéraux pour une rhétorique outrancière. Selon le quotidien, Martin ne cherche qu'à discréditer Stephen Harper dans l'espoir de faire des gains en Ontario. «Cette stratégie aurait été plus efficace si le scandale des commandites des libéraux n'avait pas aidé à revigorer le mouvement souverainiste au Québec.» Le *Post* reconnaît que l'argument peut avoir un attrait momentané pour ceux qui craignent un gouvernement conservateur sans député au Québec ou une alliance conservateurs-bloquistes. Le journal note qu'on pourrait tenir le discours inverse et que les libéraux pourraient former le gouvernement sans représentation de l'Alberta. Quant à une alliance formelle PC-BQ, rien ne l'annonce. «Et même si c'était le cas, les conservateurs auraient sûrement suffisamment de principes — et d'intelligence pour tenir compte de leurs futurs intérêts électoraux — pour ne pas ignorer les intérêts du pays en échange d'un appui du Bloc. Après tout, les libéraux [...] ont choisi de laisser tomber leur gouvernement plutôt que de céder à de nouvelles demandes déraisonnables du NPD.» Selon le *Post*, la capacité d'un parti à renforcer ou à affaiblir l'unité du pays dépendra de sa réponse aux grands enjeux de l'heure plutôt que de «la capacité de son chef à énoncer des platitudes au sujet du Québec».

Le *Star*, pourtant à l'opposé du spectre politique du *Post*, estime lui aussi qu'on exagère. «À entendre les très énervés politiciens canadiens, on pourrait penser que le père Noël envisage de remplacer le petit renne au nez rouge par les chevaux de l'Apocalypse et de semer chaos et destruction au cours de sa tournée de Noël au Québec.» Le quotidien estime que Paul Martin a ajouté une touche d'«hystérie» en parlant d'élection référendaire au Québec. Il rappelle que le Bloc a déjà formé l'opposition officielle en 1993 sans que les souverainistes l'emportent lors du référendum de 1995. Le Bloc espère passer la barre des 50 % des voix cette fois-ci. «So what?», demande le *Star*, qui affirme qu'une partie des appuis du Bloc est motivée par la protestation. Ce qui est en jeu, souligne l'équipe éditoriale, c'est davantage l'avenir de certains politiciens que celui du pays. Cela ne signifie pas que Paul Martin doive

sous-estimer le chef bloquiste, Gilles Duceppe, souligne Chantal Hébert, toujours dans le *Star*. La popularité de Duceppe, rappelle-t-elle à ses lecteurs, n'est pas qu'un sous-produit du scandale des commandites. En plus de l'expérience et de la maturité acquises, il a l'avantage d'être d'une autre génération que les fondateurs du mouvement souverainiste. Ses convictions sont davantage fondées sur des notions de justice sociale que sur un ressentiment linguistique. Et, comme André Boisclair, son environnement naturel est le Montréal multiethnique plutôt que les petites villes plus homogènes du Québec. «L'entourage de Martin aurait davantage conscience de ce à quoi il fait face s'il n'avait du Québec que la moitié de la compréhension que la garde rapprochée de Duceppe a du reste du Canada.» En transformant le scrutin

fédéral en référendum sur un référendum plutôt qu'en débat sur l'après-scandale, Martin a fait monter les enchères. «Résultat: si les libéraux perdent leur pari québécois, le Canada pourrait se réveiller après les élections avec un premier ministre rapetissé aux prises avec un adversaire plus grand que nature.»

Nigel Hannaford, du *Calgary Herald*, est pour sa part indigné de voir les libéraux se présenter en champions de l'unité canadienne. «Après 12 ans, le Parti libéral a réussi à s'aliéner la majorité de l'Ouest et du Québec. Ceci représente presque la moitié de la population canadienne.» Il ne peut pas croire que les électeurs se laisseront bernier encore une fois.

Les anecdotes intéressantes abondent cette semaine mais, n'ayant de place que pour une seule, ce ne pouvait être que celle-ci. Sur les ondes de CBC Radio, samedi dernier, la libérale Jean Augustine racontait la tumultueuse assemblée de nomination de son successeur, Michael Ignatieff. «D'un côté de la salle, il y avait tous les Ukrainiens, parlant ukrainien, s'organisant en ukrainien, et, de l'autre, il y avait le reste d'entre nous, les Canadiens.» Ça vous rappelle quelque chose? Ça n'a pourtant fait que la queue de chronique de Jane Taber dans le *Globe and Mail*. C'est dire.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

Rencontre entre Beryl Wajzman et Carole Théberge

## À quoi sert la législation sur le lobbyisme?

JEAN-PATRICE DESJARDINS

Assistant de recherche en éthique publique, École nationale d'administration publique et chaire Fernand-Dumont sur la culture (INRS)



À quoi sert la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme si les agents d'influence et les ministres ne s'en soucient pas? La mise au jour du cas de Beryl Wajzman, intervenu en 2004 auprès du cabinet de la ministre de la Famille, Carole Théberge, soulève plusieurs questions importantes.

Ce cas illustre bien toute la difficulté qu'a le Bureau du commissaire au lobbyisme du Québec à s'imposer comme une structure de régulation fonctionnelle et efficace. On peut se demander si tout a été fait par les élus, au moment de la mise en place de cette loi, en 2002, pour rendre cette structure fonctionnelle.

On ne peut remettre en question la pertinence du lobbyisme dans le processus démocratique. La Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme reconnaît d'ailleurs pleinement la légitimité du lobbyisme comme moyen d'accès aux institutions parlementaires, gouvernementales et municipales. Mais cette loi existe d'abord pour protéger l'intérêt du public et savoir qui cherche à exercer une influence auprès des institutions gouvernementales.

Et c'est le rôle du commissaire au lobbyisme, André C. Côté, d'assurer la transparence et le sain exercice des activités de lobbyisme menées auprès des titulaires de charges publiques, notamment par l'application de la loi et du Code de déontologie des lobbyistes.

Dans le cas qui nous intéresse, comment se fait-il que le commissaire ait mis tant de temps à réagir? L'article 25 de la loi est clair: «Nul ne peut exercer des activités de lobbyisme auprès d'un titulaire d'une charge publique s'il n'est inscrit sur le registre des lobbyistes relativement à ces activités.» Mais encore faut-il que ces personnes qui exercent une influence auprès des agents publics soient inscrites au registre pour que le processus soit pleinement transparent.

## Une faille importante

Toujours selon la loi, c'est au groupe ou à l'entreprise qui incombe l'obligation d'inscrire au registre le nom du lobbyiste. Dans le présent cas, et vérification faite auprès du registre des lobbyistes, Beryl Wajzman et Ariel Schlien (du Mad Science Group, gestionnaire de garderies privées), n'y étaient pas inscrits.

Nous voyons donc à quel point le système de gestion du lobbyisme au Québec ne porte que sur les



Beryl Wajzman, lors de son témoignage devant la commission Gomery.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

lobbyistes eux-mêmes et non pas sur l'autre partie prenant part à l'acte de lobbyisme: l'agent public. C'est là une faille importante du système.

Est-ce normal qu'un ministre ne questionne pas les personnes qui se présentent à son bureau sur leur statut de lobbyiste? Est-ce un manque de prudence de la part du personnel de son cabinet de ne pas vérifier si les personnes qui viennent solliciter une rencontre sont bel et bien inscrites au registre? Peut-être, mais, selon la loi, les lobbyistes n'ont pas à être inscrits durant l'acte de lobbyisme et ont 30 jours pour s'enregistrer après la rencontre. En effet, le mode de régulation choisi pour le lobbyisme au Québec est celui de l'autodéclaration. Un peu comme pour la déclaration de revenus, on mise sur les capacités des lobbyistes à s'autoréguler.

La ministre Théberge et les membres de son entourage n'ont pas commis de faute, au sens de la Loi sur le lobbyisme, en acceptant de rencontrer MM. Wajzman et Schlien en 2004. Et, dans cette loi, rien n'oblige les lobbyistes à présenter aux décideurs publics leur fiche d'enregistrement au registre. L'esprit de la loi étant de permettre la transparence dans la gestion des affaires de l'État, la façon de procéder actuellement en vigueur

ne permet pas, de toute évidence, de rendre limpide les jeux d'influence.

Est-ce normal qu'un ministre ne questionne pas les personnes qui se présentent à son bureau sur leur statut de lobbyiste?

Combien de personnes exerçant une influence auprès de nos décideurs ne respectent pas la loi? Nous pouvons penser à des dossiers récents comme ceux de l'implantation du CHUM ou du financement des écoles juives privées.

La commission Gomery nous a montré à quel point les relations entre les lobbyistes et les agents publics peuvent être désastreuses et dommageables pour la gestion des fonds publics. A juste titre, le juge Gomery faisait remarquer aux Charles Guité, Alain Renaud et Jacques Corriveau qu'ils n'étaient pas inscrits comme lobbyistes à Ottawa au moment où ils ont eu à intervenir auprès d'agents publics.

Les gouvernements ont mis en place des mécanismes de gestion de comportements des agents publics (code de déontologie, règlements sur l'éthique, lois sur le lobbyisme, commissaire à l'éthique, cadre de gestion de la fonction publique, guide des ministres, etc.) mais, on le voit avec les nombreux scandales qui ont éclaté au cours de ces années, la multiplication de ces structures ne garantit pas leur efficacité.



Denise Bombardier

## En attendant Noël

L'attente commence désormais le lendemain de l'Halloween, ce qui tend à prouver, si besoin était, que le sens de Noël est éliminé de l'esprit d'un très grand nombre de gens. La ferveur des croyants qui se préparent pendant l'attente se partage dans des cercles aussi restreints que privés car Noël ne commande plus la ferveur mais la fébrilité. On ne va pas ici s'étendre encore une fois sur les lieux communs de la commercialisation de la fête, sauf pour constater que l'envie d'offrir est à la baisse. Et c'est bien de cette perte qu'il sera plutôt question.

La première chose qui frappe est la réaction épidermique, dirions-nous, que provoque le mot «Noël». Soupirs d'ennui, onomatopées négatives, embarras, indifférence appuyée, voilà ce qu'on recueille trop souvent. Pour tout dire, Noël est une corvée que des privilégiés fuient vers des cieux plus cléments, que nombre d'autres subissent comme un temps inclement et que quelques-uns snobent car, on le sait, il y a un certain chic à piétiner les traditions quand on croit que le progrès est d'être iconoclaste à une époque où il n'y a plus de statues à éboulonner.

Il y a ceux qui profitent de Noël en se faisant inviter chez les bonnes pâtes généreuses, dont le nombre est décroissant mais qui prennent le relais des aïeules. Elles organisent des repas gargantuesques, elles repaissent ces invités qui ne cessent de répéter: «J'sais pas comment tu fais pour tout organiser, moi, avec le travail, j'y arriverais jamais» à leurs hôtes aux horaires plus compliqués que les leurs mais qui, tout en s'épuisant à la tâche, en retiennent le plaisir intense qu'ignorent ceux qui n'ont de générosité que pour eux-mêmes et qu'on pourrait qualifier d'onanistes moraux.

Hélas, il y a aussi les écolopés de Noël pour cause d'éclatement familial, ceux qui s'aimaient et ne s'aiment plus ou, plus exactement, ceux dont la blessure réapparaît avec les souvenirs d'enfance, ces inévitables nostalgies qui se conjuguent avec la naissance du Bébé-Dieu. Ceux-là souhaitent secrètement l'évaporation de Noël qu'ils vivent à la manière d'un boxeur, la tête enfoncée dans les épaules. Ils jouent Noël comme d'autres s'adonnent au jeu de rôles. Ils achètent des présents, organisent des repas, décorent des sapins, parfois même assistent à la messe de minuit, mais c'est peu dire que le cœur est ailleurs. Ils se racontent qu'ils se mettent en frais pour les enfants mais ils tentent avant tout de renouer avec leurs fidélités passées.

Pour trop de gens, Noël est devenu une occasion de conflits et d'affrontements, la séparation n'étant pas qu'une affaire de couple. Avant qu'on n'en arrive à la généralisation de la famille triangulaire de l'enfant unique et roi dans 20 ou 30 ans, Noël continuera d'être le théâtre de psychodrames familiaux, hantés par des absents dont l'absence même altère l'esprit festif ou animés par des fratricides divisées. L'alcool aidant, les vieux antagonismes réapparaissent au détour des conversations ou à l'occasion de la distribution des cadeaux, lesquels servent de baromètre d'affection ou de désaffection.

L'achat de cadeaux en cette période n'est pas le moindre des désagréments aux yeux de plusieurs. On donne par obligation, ce qui contredit le geste lui-même. Savoir donner n'est pas qu'une vertu, c'est un art, et, en ce sens, le geste révèle la personne. Quelques-uns donnent trop, c'est-à-dire qu'ils placent celui qui reçoit dans la position inconfortable de ne pas être à la hauteur du cadeau reçu. Plusieurs donnent inconsidérément, sans tenir compte de la personnalité ou des goûts de l'autre. Leurs cadeaux, en général, sont pratiques, des savons, des draps, des serviettes ou des gadgets inutiles. D'autres donnent ce qu'ils aiment, ce qui ne correspond pas nécessairement aux goûts de ceux qui reçoivent. Oui, savoir donner n'est pas donné à tout le monde.

Heureusement, il y a ceux qui se préparent à Noël dans la joie. Ceux qui aiment faire plaisir, qui s'émeuvent du sourire des invités, ceux-là savent créer la surprise, qui est le propre de toute fête. Attentifs à leur entourage, ils s'oublient momentanément et organisent les réceptions, conscients de créer un moment de vie décontaminé des tracas, soucis ou autres drames quotidiens. Qu'ils soient croyants ou non, ces gens sont des passeurs de traditions sans lesquelles toute société ne peut se comprendre elle-même. Ils s'érigent aussi en défenseurs de sens et de repères et contre la banalisation des activités humaines. Ils brisent aussi, durant quelques heures, la solitude de tant de personnes, jeunes ou vieilles, qui vivent entourées de l'agitation urbaine et médiatique dans un désert glacial ou la naissance d'un enfant a perdu son caractère sacré et son mystère.

denbombardier@videotron.ca

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous recommandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Changements climatiques

## Cirque médiatique et science incertaine

ANDRÉ CIESIELSKI

Géologue

Chaque jour, le flot d'information sur le climat est tel qu'il est difficile de s'y retrouver. Les médias transmettent en vrac les résultats des recherches scientifiques et des opinions très diverses. Et on nous présente les changements climatiques, c'est-à-dire le réchauffement actuel, comme un phénomène nouveau qui représente une menace pour l'humanité.

Il faut désormais «lutter contre le dérèglement d'un climat qui aurait perdu le nord», généré par les tristement célèbres gaz à effet de serre (GES) anthropogéniques. Et on en tient principalement pour preuve l'augmentation du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère, le recul des glaciers alpins et la fonte estivale plus accentuée des glaces polaires.

Evidemment, tout ce qui peut se rapprocher de près ou de loin du climat en devient une victime innocente: le pergélisol, la banquise, les ours polaires, les baleines, les manchots, les poissons, le corail, la forêt, les zones côtières, la couche d'ozone, le Gulf Stream, et j'en passe; enfin, tout ce qui va mal, et j'exagère à peine, est la faute du climat: inondations, sécheresses, ouragans, érosion, désertification, canicules, épidémies, cancers, etc.

Ensuite, on nous prédit des catastrophes pour la fin du présent siècle: augmentation marquée des températures et du niveau de la mer, fonte totale des glaces arctiques, désertification, maladies infectieuses et extinction d'espèces, etc. Et on ne manque pas de bons conseils garantissant notre adaptation aux changements à venir, convaincus que nous sommes des prédictions.

## Des mépris à corriger

Dans tout ce bruit, il y a peu de voix dissonantes pour rétablir la raison scientifique et corriger des mépris profondément ancrés: ■ le climat ne peut pas se «dérégler» car il s'agit d'un ensemble de phénomènes chaotiques dont on ne peut observer que la variabilité et qui ne peut en aucun cas être réglé par un quelconque grand horloger;

■ les glaciers alpins ont commencé à reculer après 1850, bien avant l'augmentation des GES, à cause du réchauffement amorcé au XIX<sup>e</sup> siècle;

■ il est impossible d'établir une corrélation positive nette entre le CO<sub>2</sub> et la température; la vapeur d'eau, trop complexe pour entrer dans les modélisations, est le plus important des gaz et a un lien beaucoup plus direct avec la température;

■ la détermination du CO<sub>2</sub> préindustriel n'est pas précise, les mesures effectuées entre 1810 et 1860 montrant une grande variation;

■ les modèles climatiques pour le XXI<sup>e</sup> siècle, dont on fait grand cas, ne peuvent par définition être sanctionnés par les observations et ne constituent pas une référence quand on sait qu'on ne peut pas prédire le climat sur plus de trois jours;

■ les espèces animales se sont toujours adaptées aux changements climatiques, et ce, depuis 3,6 milliards d'années; elles n'ont pas besoin de nous pour ça.

## Une seule vérité scientifique

Or, depuis dix ans, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'étude du climat de l'ONU) a imposé une seule vérité scientifique et figé les perspectives dans des vues catastrophistes.

Pourtant, ses prétentions sur les températures de surface sont contredites par les données satellitaires qui montrent un léger refroidissement entre 1979 et 1995 alors que le CO<sub>2</sub> progressait de 25 parties par million (ppm). Idem pour les États-Unis, où les températures de surface ont baissé entre 1930 et 1990 alors que les émissions étaient à la hausse.

En ce qui concerne les paléo-températures du dernier millénaire, le rapport du GIEC omet les évidences qui montrent des températures égales ou plus élevées qu'actuellement pour l'optimum du Moyen Âge, entre les années 950 et 1100, comme si on voulait accentuer le réchauffement actuel.

C'est à se demander si ce groupe de l'ONU n'est mu que par des intérêts purement scientifiques quand on sait que le GIEC est aussi l'auteur de rapports s'adressant aux décideurs politiques.

On peut se demander où tout cela nous mène: à établir si le réchauffement actuel est durable, s'il se situe dans la variabilité naturelle ou s'il est accéléré

par les émissions? Il faudrait d'abord évaluer la qualité des bases de données d'observations, qui peuvent faire et défaire les théories, mais aussi établir pourquoi la Terre a connu des réchauffements marqués dans son histoire récente, comme le montrent les études sur les pollens et les forêts, entre autres.

## Le vrai problème: la destruction des écosystèmes

Quoi qu'il en soit, le climat est un ensemble de phénomènes d'une grande complexité qu'il faut aborder avec prudence, et on ne peut pas fonder des rapports de causalité entre gaz et températures sur une science aussi incertaine. On peut d'ailleurs se demander si tout ce bruit n'a pas pour but de divertir l'intérêt général d'une problématique beaucoup plus dommageable pour l'humanité que les changements climatiques qu'on fait semblant de comprendre, à savoir la destruction des écosystèmes.

Cette problématique qui nous mène droit à la sixième grande extinction des espèces met en cause notre mode de développement, nos aménagements et la pollution globale, et non plus seulement les émissions atmosphériques. De toute évidence, tout ceci n'apparaît pas au programme, comme le montre la réunion de Montréal ou, malgré les bonnes volontés, l'accord de Kyoto en est réduit à une bourse marchande des émissions polluantes mais reste inopérant pour les réduire.

La première action consisterait d'abord à reconnaître que la biodiversité doit être maintenue et respectée et que notre planète bleue a ses limites. Il faut comprendre que:

■ les inondations sont certes liées aux précipitations, mais elles sont surtout le fait de mauvais aménagement des zones inondables;

■ la désertification est liée à la destruction des sols organiques et à la déforestation;

■ la disparition des espèces est toujours liée à une surexploitation, à une cascade trophique ou à la pression démographique de l'homme. Pour ne donner que quelques exemples, toute ces avianes n'ont rien à voir avec le climat mais tout avec notre comportement.

Et pourtant, des mesures relativement simples pourraient avoir un effet direct et rapide pour rétablir notre environnement et notre atmosphère. Il suffit de volonté politique. On en est probablement loin. Choix de société? Je vois déjà la tête de nos petits-enfants...

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boliens (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maudie Blais-Saucy (surveillance), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Lavoie Guimond et Serge Paquin (relucteurs surarmés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (skate et culture), Julie Carpentier (jeu vidéo), Paul Bennett (jeu vidéo, culture et culture du week-end), Stéphane Ballarçon (rapport), Paul Cauchon (Indias), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamerche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surveillance); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (jeu vidéo), Philippe Papineau (surveillance), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surveillance); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeu vidéo international et page internationale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cosnellier et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commun); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Cosnellier et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Rachel Rochet (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Pilon, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zula, INFORMATIQUE: Yannick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (advoicée administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# I D É E S

Conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong

## L'utopie du libre-échange mondial en agriculture

CHANTAL BLOUIN  
L'Institut Nord-Sud

**D**ans les mois précédant la rencontre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui rassemblera les ministres du Commerce la semaine prochaine à Hong Kong, les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis ont presque monopolisé la couverture médiatique des négociations.

Et pour cause: ces subventions ont un impact important sur les producteurs des pays en développement. Par exemple, les arbitres de l'OMC ont reconnu récemment que les subventions accordées aux producteurs américains de coton ont eu l'effet de diminuer significativement les prix que reçoivent les fermiers brésiliens et d'Afrique de l'Ouest pour leur production de coton. Néanmoins, cet accent sur l'impact des subventions nous a portés à négliger la question de la protection des marchés agricoles des pays en développement.

Même si toutes les subventions agricoles disparaissaient, il demeure qu'une grande majorité des fermiers dans les pays en développement ne pourraient aucunement concurrencer avec les producteurs des pays plus riches.

La cause première de cet état de chose est la différence énorme de productivité entre les fermiers des pays en développement et ceux des pays industrialisés.

Dans la seconde partie du dernier siècle,

ces derniers ont modernisé leur agriculture en mécanisant la production, en sélectionnant certaines plantes et certains animaux et en utilisant les engrais de manière à atteindre de très hauts niveaux de rendement. En conséquence, un agriculteur peut maintenant cultiver plus de 100 hectares de céréales et produire près de 10 tonnes par hectare, donc 1000 tonnes de céréales par travailleur. La croissance de la production a mené à une réduction à long terme des prix des produits agricoles.

En contrepartie, on retrouve dans les pays en développement plus de 1,2 milliard de personnes qui vivent d'une agriculture qui se fait sans engrais ou pesticides, sans tracteur ou animaux, et qui atteint difficilement un niveau de productivité d'une tonne de céréales par travailleur. La grande majorité de ces producteurs ne transigent pas sur les marchés internationaux; ils produisent pour leur famille et les marchés locaux.

Dans plusieurs des pays pauvres, la grande majorité de la population vit de la production agricole. Par exemple, en Ouganda et au Malawi, près de 80 % des travailleurs se trouvent dans le secteur agricole. Exposer ces producteurs à la concurrence des pays industrialisés signifie leur retirer leur gagne-pain car ils ne peuvent rivaliser avec les bas prix de ces importations.

Les importations de poulets congelés provenant d'Europe sont un bon exemple de cette concurrence à armes inégales telle qu'elle se manifeste en Afrique. Au Cameroun, les organisations de la société civile ont documenté l'impact de l'importation massive des poulets congelés sur les producteurs locaux. Les importations ont passé de moins de 1000 tonnes en 1997 à



Dans plusieurs des pays pauvres, la grande majorité de la population vit de la production agricole. Ici, un chargement de soya au Brésil.

PAULO WHITAKER REUTERS

plus de 22 000 tonnes en 2003. Cela s'est traduit par la perte d'environ 110 000 emplois en 2003 pour l'élevage, la production de maïs pour l'alimentation de la volaille, le déplumage et la commercialisation. La production locale ne peut pas rivaliser avec les prix des importations qui proviennent de la Belgique et de l'Espagne.

Le même constat pourrait se faire dans plusieurs secteurs. Pour faire face à ces écarts énormes, les pays les moins pro-

ductifs doivent être en mesure de protéger leurs marchés agricoles par des tarifs élevés, des quotas d'importations ou d'autres aspects du «traitement spécial et différencié» qui doit leur être offert.

Les négociations à l'OMC doivent accorder cette flexibilité de se protéger contre les importations jusqu'à ce que ces pays soient en mesure de moderniser leur secteur agricole et puissent concurrencer avec les produits étrangers.

Certains pays en développement se sont déjà engagés sur cette voie. Des pays comme l'Argentine et le Brésil ont déjà connu une augmentation de leur productivité agricole et sont capables, dans certains secteurs (maïs, soya), de concurrencer avec les pays industrialisés. Etant donné leurs coûts de main-d'œuvre moins élevés, ces producteurs peuvent offrir même des prix plus bas que ceux du Nord.

Ces pays sont bien représentés dans la coalition du G 20 qui travaille activement, à travers les négociations de l'OMC, à améliorer leur capacité d'exporter dans les pays industrialisés. Des succès dans la réduction des subventions et des barrières à l'importation entraîneraient sûrement des gains importants pour les grands pays exportateurs.

Par contre, on peut s'inquiéter du prix à payer pour ces gains. Si les pays moins productifs doivent en contrepartie ouvrir leurs marchés aux produits étrangers, l'effet sur les fermiers les plus pauvres sera dévastateur.

Lorsque les négociations de l'OMC ont été lancées en 2001 au Qatar, les ministres du Commerce ont promis que, cette fois-ci, on s'assurerait que les accords commerciaux contribueraient au développement international. De plus, les pays industrialisés tels que le Canada se sont engagés, dans le cadre des objectifs de développement pour le millénaire, à changer leur politique commerciale de manière à contribuer à la réduction de la pauvreté. Pour remplir ces promesses, la réalité des asymétries dans l'agriculture mondiale doit être pleinement reflétée dans les règles commerciales qui sont sur la table à Hong Kong.

## L'Europe est-elle coupable?

ZAKI LAÏDI

Politologue, Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences-Po), Paris

**L**es altermondialistes français sont à la peine. La conférence de Hong Kong devait les aider à renouer avec leur logorrhée anti-OMC. Mais les choses ne sont pas si simples pour eux. Leur ancien grand allié — le Brésil de Lula — est devenu le grand allié... des États-Unis face à l'Europe.

Défendront-ils pour autant l'Europe? La réponse est naturellement non. Soutenir l'Europe face aux États-Unis et au Brésil, ce serait une manière de concéder que l'Europe n'est pas que cette épouvantable construction libérale sur laquelle s'est bâti leur fonds de commerce.

Quoi qu'il en soit, tout ceci montre deux choses: les visions purement idéologiques du système commercial mondial ne résistent à aucune analyse sérieuse et la diabolisation de l'Organisation mondiale du commerce, perçue

**L'OMC est une institution où, contrairement à certaines légendes, les États règnent en maîtres.**

comme une machine à déréguler, ne fait guère avancer les choses. L'OMC est une institution où, contrairement à certaines légendes, les États règnent en maîtres. Et en son sein coexistent trois grandes orientations qui reflètent les priorités différenciées des États: une orientation libérale qui cherche à promouvoir l'ouverture des marchés; une approche régulatrice qui estime que le «commerce libéré» doit être encadré par des règles en matière d'environnement, de santé, de lutte contre la corruption, etc.; enfin, une troisième approche qui se préoccupe essentiellement de savoir si l'ouverture des marchés peut bien conduire au développement. C'est autour de ce triangle que se joue aujourd'hui la négociation.

### Mise en accusation

Deux questions centrales se posent aujourd'hui à propos de la conférence de Hong Kong: pour quoi l'Europe est-elle montrée du doigt? Est-ce que cette mise en accusation est fondée?

Sur le premier point, les choses sont relativement simples. Le commerce mondial fonctionne sur le principe des avantages comparatifs. Ces avantages, l'Europe les détient massivement dans certains créneaux industriels — dont l'agroalimentaire, d'ailleurs — et dans les services. Elle a donc intérêt à ce que les pays émergents ouvrent leurs marchés dans ces domaines où ils sont encore protégés (Brésil ou surprotégés (Inde)).

En échange, les pays en développement exigent que les pays riches ouvrent leurs marchés agricoles. Or les marchés du Nord ne sont pas véritablement ouverts sur le plan agricole. Le marché européen est quatre fois plus protégé en moyenne que le marché américain. Et cette protection est particulièrement forte pour le sucre, le riz traité, la viande et les produits laitiers. D'où cette offensive en règle menée par les États-Unis et le Brésil,

notamment pour que l'Europe, qui a déjà beaucoup réduit ses subventions à l'exportation, réduise drastiquement sa protection tarifaire.

Depuis Cancun, le Brésil, héritier des pays émergents, est d'ailleurs décidé à refuser toute concession tant que l'Europe n'aura pas mis un genou à terre.

### Pas les mêmes intérêts

L'Europe est-elle pour autant coupable? C'est là que les choses se compliquent et qu'on peut faire les observations suivantes...

La première remarque qu'on peut faire est que la libéralisation des échanges agricoles, si souhaitable soit-elle, ne peut pas être profitable à l'ensemble des pays en développement. L'idée selon laquelle l'Europe étranglerait les pays en développement est fautive, car s'il y a des pays en développement, tous ces pays n'ont pas les mêmes intérêts.

Toutes les études sérieuses, françaises comme américaines, que d'ailleurs la Banque mondiale ne mentionne jamais, montrent qu'il est impossible de chiffrer le bénéfice global d'une libéralisation des marchés agricoles tout simplement parce que ce chiffrage dépend de la situation des pays en développement. Les pays exportateurs nets de produits agricoles y gagneront à une libéralisation. Mais les pays importateurs nets en pâtiront. Ce qui se passera sur le plan agricole est ce

que se passe avec les textiles. Les plus gros pays du Sud évinceront les plus petits, comme la Chine évince les pays méditerranéens.

La seconde dimension qu'il faut avoir à l'esprit est que la protection agricole de l'Europe est tempérée — comme celle des États-Unis — par l'existence de régimes préférentiels qui font précisément que les pays les moins développés ont un accès privilégié au marché européen. Pour faire simple, l'île Maurice exporte d'autant plus facilement vers l'Europe que celle-ci ferme son marché au Brésil.

Naturellement, la protection des marchés européens profite aussi à des exploitants agricoles européens qui ne comptent pas parmi les plus démunis. Mais il faut admettre que la protection agricole européenne favorise à la fois les «gros exploitants» et les pays les moins avancés.

Le troisième point qu'on peut faire valoir à la décharge de l'Europe est que l'agriculture n'est pas une activité comme une autre et que l'ouverture complète de nos marchés agricoles portera atteinte à la multifonctionnalité de l'agriculture, multifonctionnalité que défend l'Europe mais également l'OCDE.

Le procès fait à l'Europe est d'autant moins valable que les pays émergents restent eux aussi très protégés sur le plan agricole, que les pays en développement se protègent les uns des autres et que, fondamentalement, le cours de la négociation à l'OMC, tel qu'il se présente, n'est pas forcément le plus pertinent pour les pays en développement.

Pour ces derniers, le véritable problème ne vient pas tant de la pro-

tection agricole du Nord que de la protection industrielle de ce même Nord. Il faut en effet savoir que l'Europe se protège plus, sur le plan industriel, de l'Inde que des États-Unis. Ce qui veut dire que l'Europe condamne le Sud à se fixer sur l'agriculture, qu'elle cherche elle-même à protéger pour de bonnes et de mauvaises raisons.

Si le procès de l'Europe ne peut pas être instruit, la poursuite du sta-

tu quo est pour autant intenable.

En premier lieu, si l'Europe veut défendre son agriculture, elle doit assumer son choix. Mais pour ce faire, elle doit agir de manière transparente. Il faut clairement que les citoyens sachent quel serait le coût d'une déprotection agricole, secteur par secteur, produit par produit. [...] Face à la complexité du problème, il existe une seule réponse réaliste: l'Euro-

pe devra faire des concessions en termes d'accès aux marchés, même si cette ouverture n'est pas la panacée, comme veulent le faire croire les Brésiliens. En effet, sans ces concessions, elle se fermera les marchés des pays émergents.

De surcroît, offrir un accès préférentiel aux pays d'Afrique est honorable. Mais cela ne peut pas être une fin en soi car c'est aussi une manière d'inciter ces pays à

rester cantonnés dans une seule production.

Enfin, et surtout, l'Europe doit déplacer le débat de la libéralisation des échanges vers le développement, non pas pour les opposer, comme le font démagogiquement les altermondialistes, mais en les conjuguant. La libéralisation des échanges est un bien. Mais à elle seule, elle n'apportera jamais le développement.

**Pierre GODIN**  
**René Lévesque**  
**L'homme brisé 1980-1987**

« Si vous ne deviez lire qu'un seul livre de toute votre vie, lisez le 4<sup>e</sup> tome de la biographie de René Lévesque [...]. C'est un livre bouleversant qui décrit, avec une certaine tendresse, la descente aux enfers d'un homme [...]. Meilleur que le meilleur des romans, ce livre prouve que la réalité dépasse presque toujours la fiction. »  
Lise Payette, *Le Journal de Montréal*

« Il est difficile de refermer les pages du dernier tome de la biographie de René Lévesque par Pierre Godin sans être chamboulé [...]. Le dernier tome est à l'image des trois premiers : complet, précis et incontournable. »  
Jules Richer, *Le Devoir*

« Dans un style alerte, avec une multitude de témoignages de première main, Pierre Godin donne un éclairage étonnant des dernières années de M. Lévesque. »  
Denis Lessard, *La Presse*

**Boréal**  
Biographie - 612 pages - 32,95 \$